NEGUAC

EXTRAORDINAIRE CONSEIL

le 21 septembre 2026
19 h 30

PRÉSENTS	M. Georges R. Savoie, maire Mad. Albertine Savoie, conseillère M. Denis Doiron, conseiller (virtuel) M. Michael Comeau, conseiller M. Mathieu Robichaud, conseiller (virtuel)
AUTRES	M. Denis Poirier, directeur général Mad. Jessica Robichaud MacKnight, greffière municipale
ABSENT	M. Philippe Allain, maire adjoint

1. Ouverture de la réunion

M. le maire procède à l'ouverture de la réunion à 19h40.

2. Vérification du quorum

M. le maire s'assure que le quorum soit atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

26-5649

Proposé par M. Mathieu Robichaud
Appuyé par M. Michael Comeau

Que l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du conseil du 21 septembre soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. Divulgation de conflits d'intérêts.

Aucune déclaration.

5. Demande de financement PRPM

26-5650

Proposé par M. Michael Comeau
Appuyé par M. Denis Doiron

Que le document intitulé " Plan triennal du programme de PRPM de 2029-2031 de la Municipalité de Neguac" soit adopté. **(Voir l'Annexe « A »).**

ADOPTÉ

6. Levée d'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, Mad. Albertine Savoie, propose l'ajournement à 19h45.

Le procès-verbal du 21 septembre 2026 a été révisé et adopté par le conseil municipal le 28 septembre2026.

Mad. Jessica Robichaud MacKnight,
greffière suppléante

M. Georges R. Savoie, Maire

Annexe A



Municipalité de Neguac

Plan triennal pour le programme de partenariat pour les routes provinciales-municipales

2029 - 2031

Août 2026
Ministère des Transports et de l'Infrastructure

New Nouveau Brunswick



INTRODUCTION

La Municipalité de Neguac a préparé un plan triennal pour les années 2029-2031 dans le cadre du *Programme de partenariat pour les routes provinciales-municipales*. Vous trouverez ci-dessous le nom, la description, les estimations de coûts et le financement pour chaque projet sélectionné.

CONTENU DU PLAN QUINQUENNAL

Le MTI publie annuellement un plan triennal des dépenses d'immobilisations des projets prévus. Ces projets portent sur des ponts, des routes, des bâtiments et le Programme de partenariat pour les routes provinciales-municipales (PRPM).

Le plan quinquennal du Programme de PRPM comprend les éléments suivants :

1. Copie certifiée de la résolution du conseil du gouvernement local adoptant le plan de trois ans du Programme de PRPM.

2. Annexe A : description du projet. **L'annexe A doit être remplie pour** chaque projet et doit comprendre le nom du projet, sa description, les limites du projet et les coûts estimatifs.

3. Annexe B : sommaire du financement demandé du Programme de PRPM (feuille de calcul Excel).

4. Annexe C : liste de vérification signée par le directeur général ou le responsable des transports.

Municipalité de Neguac

(Nom du gouvernement local)

PLAN TRIENNAL

POUR LE PROGRAMME DE PARTENARIAT POUR LES ROUTES PROVINCIALES-MUNICIPALES (PRPM)

2029-2031

RÉSOLUTION

26-5650 Le conseiller **Mathieu Robichaud** appuyé par le conseiller **Denis Doiron**, propose « que le document intitulé Plan triennal du programme de PRPM de 2029-2031 de la Municipalité de Neguac soit adopté ».

Motion adoptée

J'atteste que la résolution ci-dessus du conseil de la Municipalité de Neguac a été adoptée pendant la réunion extraordinaire du 21 septembre 2026.

NEGUAC MUNICIPALITÉ NOUVEAU-BRUNSWICK

SCEAU

Jessica R. MacKnight

JESSICA ROBICHAUD MACKNIGHT
GREFFIÈRE MUNICIPALE

MUNICIPALITÉ DE NEGUAC

New Nouveau Brunswick

Annexe A – Description du projet

2029 – Resurfaçage de la route 11 (rue LeGresley à Station # 1)

Description du projet (indiquer les limites, la distance sur laquelle doivent s'effectuer les travaux et le type de réfection) :

Ce projet a comme but de procéder au resurfaçage de la rue Principale (Route 11) entre la rue LeGresley et le 583, rue Principale (station # 1 de pompage d'égout sanitaire), et ce sur la largeur actuelle de 12 m.

Les travaux, sur une distance de 315 m, comprendront les ajustements aux regards d'égouts sanitaires et pluviaux ainsi que le traçage des lignes après le resurfaçage.

Indiquer les travaux non admissibles qui seront exécutés dans le cadre de ce projet (conduite d'eau principale, égout sanitaire, trottoir, etc.) :

N/A

Année	Éléments admissibles, contribution du MTI pour le PRPM	Éléments admissibles, contribution municipale pour le PRPM	Éléments admissibles, autre contribution	Éléments non admissibles	Coût total du projet
2029	810,885 $	3,665 $			814,550 $
2030					
2031					

2030 – Resurfaçage de la Route 11 (Route 460 à rue Lebel)

Description du projet (indiquer les limites, la distance sur laquelle doivent s'effectuer les travaux et le type de réfection) :

Ce projet a comme but de procéder au resurfaçage de la rue Principale (Route 11) entre les intersections de la Route 460 (rue Stymiest) et de la rue Lebel, et ce sur la largeur actuelle de 15 m.

Les travaux, sur une distance de 240 m, comprendront les ajustements aux regards d'égouts sanitaires et pluviaux ainsi que le traçage des lignes après le resurfaçage.

Indiquer les travaux non admissibles qui seront exécutés dans le cadre de ce projet (conduite d'eau principale, égout sanitaire, trottoir, etc.) :

N/A

Année	Éléments admissibles, contribution du MTI pour le PRPM	Éléments admissibles, contribution municipale pour le PRPM	Éléments admissibles, autre contribution	Éléments non admissibles	Coût total du projet
2029					
2030	770,915 $	3,485 $			774,400 $
2031					

2031 - Route 455 (rue Fairisle) – Égout pluvial Partie 1

Description du projet (indiquer les limites, la distance sur laquelle doivent s'effectuer les travaux et le type de réfection) :

L'objectif de ce projet est de continuer et terminer le réseau d'égout pluvial sur une distance de 1 km sur une période de 2 ans. La distance totale prévue couvre la rue Fairisle du numéro civique # 328 jusqu'à la limite de la municipalité qui est située à l'intersection du chemin Adélard et de la rue Trécarré.

En 2031, un total de 500 m serait fait, c'est-à-dire approximativement du numéro civique # 436 jusqu'à la limite de la municipalité. Les travaux comprennent le remplissage de fossés, l'installation d'un système d'égout pluvial et la réfection de la route.

En 2032, la seconde portion de la route pourrait être faite, c'est-à-dire du numéro civique # 328 jusqu'au numéro civique 436 (ou selon la limite atteinte en 2030).

La Municipalité de Neguac pourrait également séparer le projet en 3 phases afin de s'adapter au financement potentiel du PRPM.

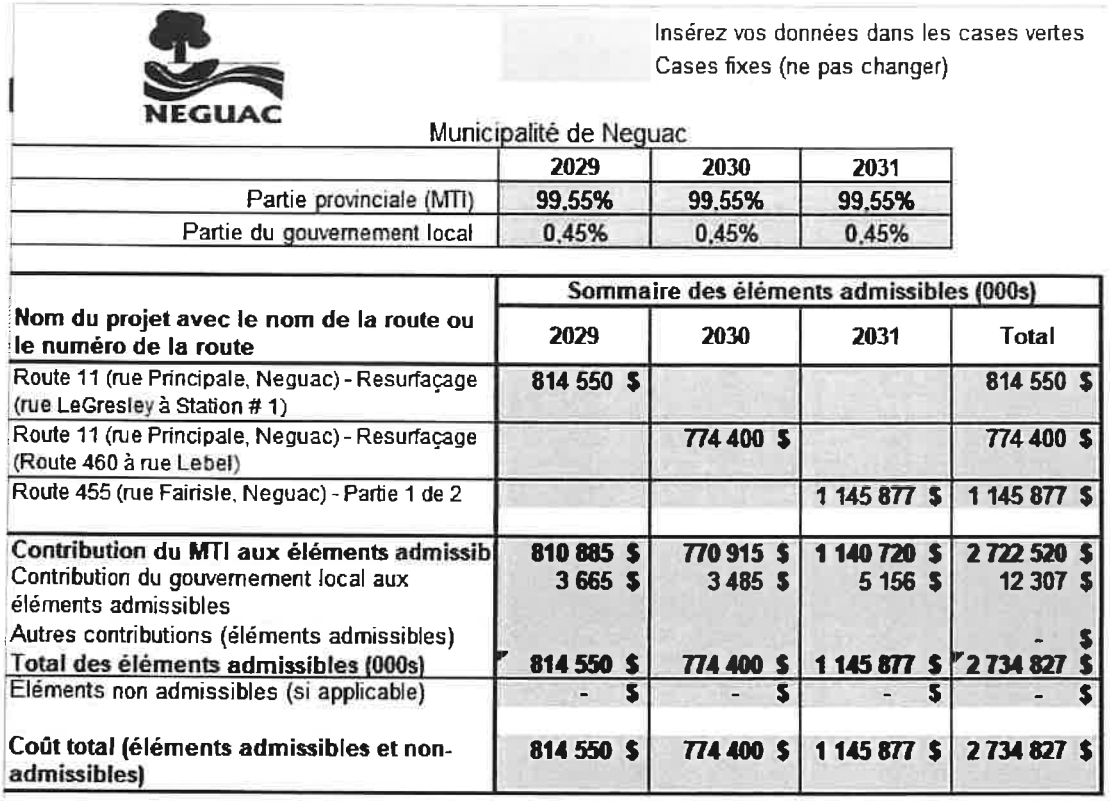
Indiquer les travaux non admissibles qui seront exécutés dans le cadre de ce projet (conduite d'eau principale, égout sanitaire, trottoir, etc.) :

N/A

Année	Éléments admissibles, contribution du MTI pour le PRPM	Éléments admissibles, contribution municipale pour le PRPM	Éléments admissibles, autre contribution	Éléments non admissibles	Coût total du projet
2029					
2030					
2031	1,140,720 $	5,156 $			1,145,877 $

Annexe B : Sommaire du financement demandé du Programme de PRPM

Veuillez consulter le document Excel intitulé « **Sommaire du financement demandé du Programme de PRPM 2029-2031.xls** » duquel l'image suivante a été tirée.



NEGUAC

Insérez vos données dans les cases vertes
Cases fixes (ne pas changer)

Municipalité de Neguac

	2029	2030	2031
Partie provinciale (MTI)	99,55%	99,55%	99,55%
Partie du gouvernement local	0,45%	0,45%	0,45%

Nom du projet avec le nom de la route ou le numéro de la route	Sommaire des éléments admissibles (000s) 2029	2030	2031	Total
Route 11 (rue Principale, Neguac) - Resurfaçage (rue LeGresley à Station # 1)	814 550 $			814 550 $
Route 11 (rue Principale, Neguac) - Resurfaçage (Route 460 à rue Lebel)		774 400 $		774 400 $
Route 455 (rue Fairisle, Neguac) - Partie 1 de 2			1 145 877 $	1 145 877 $
Contribution du MTI aux éléments admissib	810 885 $	770 915 $	1 140 720 $	2 722 520 $
Contribution du gouvernement local aux éléments admissibles	3 665 $	3 485 $	5 156 $	12 307 $
Autres contributions (éléments admissibles)				- $
Total des éléments admissibles (000s)	814 550 $	774 400 $	1 145 877 $	2 734 827 $
Éléments non admissibles (si applicable)	- $	- $	- $	- $
Coût total (éléments admissibles et non-admissibles)	814 550 $	774 400 $	1 145 877 $	2 734 827 $

New Nouveau Brunswick

Annexe C : Liste de vérification

- Annexe A remplie pour chaque projet
- Annexe B entièrement et dûment remplie
- Résolution signée par le conseil
- Demande soumise avant la date limite fixée
- Si les documents ci-dessus ne sont pas remplis correctement et à temps, la demande sera rejetée.

Signataire autorisé : _____

Denis Poirier
Directeur Général
506-776-3960 (ligne directe / direct line)
direction@nequac.com

Municipalité de Neguac
1175, rue Principale, Suite 1
Neguac, NB E9G 1T1
506-776-3950